

# La vie Monétéronne

**BULLETIN MUNICIPAL N°21 - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »**

## Édito :

Un peu en fil rouge de ce bulletin municipal, vous trouverez plusieurs articles ayant trait aux déchets.

Après le décès tragique survenu en déchèterie, la mise aux normes de celle-ci prendra encore 1 mois. Soyez patients, ne jetez rien de manière sauvage et pensez à apporter à la ressoucerie l'Etrier tout ce qui peut être réemployé.

Le tri, lui, continue. Continuez à recycler tous vos emballages alimentaires, films plastiques y compris.

Les jeunes du Conseil Municipal Jeunes ont mis le doigt, si j'ose dire, sur un sujet d'incivilité notoire. Je vous laisse découvrir...

Dans ce beau printemps ensoleillé, tandis que nous fleurissons la commune et réintroduisons des plantes mellifères dans le village, restons attentifs à notre environnement en jouant chacun notre part et gardons une commune propre pour les visiteurs du triathlon et de l'été.

Bonne lecture,

Marc Delmas

## Dates des prochaines rencontres Municipales ouvertes :

- 8/05 : cérémonie commémoration armistice 1945, 10h45
- 9/05 : réunion préparation fête de la musique 20h00 en mairie
- 16/05 : commission travaux transport, 20h15 en mairie
- 22/05 : Conseil municipal 20h en mairie
- 23/05 : réunion conseil municipal jeunes
- 31/05 : GT Patrimoine 20h15 en mairie
- 19/06 : conseil municipal 20h en mairie
- 5/07 : com. urbanisme patrimoine, 20h en mairie

### Dans ce numéro :

- Page 2 : installation borne électrique  
le policier municipal vous informe
- Page 3 : opération commune propre  
communiqué déchèterie
- Page 4 : les affiches du marché de Noël
- Page 5 : Triathlon du Trièves
- Page 6 : un commerce
- Page 7 : Lionel Riondet raconte  
info Granjou
- Page 8 : bulletin municipal dématérialisé  
Etat Civil  
A vos agendas

Contactez la Mairie : 04 76 34 06 20 - [mairie@monestierdeclermont.fr](mailto:mairie@monestierdeclermont.fr) / ouverture : Lundi -> Samedi 9h-12h





Certains l'ont peut-être déjà aperçu, **un borne IRVE** (installation de recharge pour véhicules électriques) a été installée en haut de la place du champ de foire.

## Quelques éléments de contexte

La mobilité électrique va dans le sens d'une amélioration de la qualité de l'air mais également, sur les plans stratégique et économique, d'une diminution de la dépendance au pétrole et à son cours haussier.

Dans le cadre du **Programme d'investissements d'avenir**, l'Etat encourage les collectivités à déployer des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, afin de mailler le territoire et inciter les usagers à privilégier ces véhicules décarbonés et peu émetteurs de polluants.

Le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère (**SEDI**), en sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie électrique dans le département de l'Isère, s'est lancé dans la réalisation du schéma départemental des Infrastructures publiques de Recharge pour Véhicules Électriques ou hybrides rechargeables (IRVE).

## Et à Monestier ??

C'est ainsi que plus de 150 **bornes IRVE** seront déployées d'ici fin 2017 sur le département de l'Isère, dont une à **Monestier de Clermont**. L'installation de cette borne est co-financée par l'ADEME, le SEDI et la commune de Monestier de Clermont.

Cette borne permettra la recharge rapide (environ 1h pour 80% de charge et 2h pour une charge complète) pour deux véhicules en simultané, et permet aussi d'accueillir des vélos électriques.

La mise en service de notre borne sur Monestier de Clermont sera effective d'ici à cet été vers le mois de juin 2017.

Alors encore un peu de patience pour recharger les batteries !!

Eric FROMENT, adjoint.

## Le policier municipal vous informe...

### Casques pour la conduite des vélos par les enfants de moins de 12 ans

Le décret n° 2016-1800 relatif à cette obligation est paru au Journal officiel ; il a prévu un délai de 3 mois pour que chaque famille puisse avoir le temps de s'équiper correctement. **L'entrée en vigueur de cette obligation est donc effective depuis le 22 mars 2017.** Le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers.

### *Pour encourager nos enfants à pratiquer le vélo en toute sécurité, montrons l'exemple !*

S'équiper et choisir des équipements de sécurité individuels adaptés, dont le casque à vélo, doit s'apprendre dès le plus jeune âge. Et c'est bien souvent au travers de l'exemple de leurs parents que les enfants apprennent ou non à s'équiper. À cet égard, il a été constaté que les parents d'enfant équipé de casque sont enclins à en porter déjà un eux-mêmes. Les enfants à vélo doivent donc porter un casque, à plus forte raison parce qu'ils sont inexpérimentés.

### **Le casque : une protection des risques de blessure à la tête en cas de chute**

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, le risque de blessure mineure de 31 % et le risque de blessure au visage de 28 %.

Une étude récente confirme et quantifie le risque de lésions neurologiques dans la tête d'enfant de 6 ans casquée et non casquée. Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98 % dans le cas d'une tête non casquée à 0,1 % pour une tête casquée.

### **La responsabilité de l'adulte est engagée**

Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de quatrième classe (90 euros).

Cet article s'applique uniquement pour les vélos et non pas aux trottinettes et autres.

Source : article R431-1-3 du Code de la Route



### Quelques chiffres :

- 5,5 millions d'usagers de moins de 12 ans ;
- Sur une période de 5 ans (2011-2015), 1 178 enfants de moins de 12 ans ont été impliqués dans un accident de vélo, parmi lesquels 26 enfants ont été tués, 442 enfants ont été blessés hospitalisés, 665 enfants blessés légers et seulement 45 enfants ont été indemnes. 91 % de ces accidents (et 85 % des décès) se sont produits en agglomération (ONISR, 2015).

## Opération village propre

Samedi 25 mars se sont retrouvés devant la Mairie une vingtaine de bénévoles, dont cinq enfants et membres du Conseil Municipal Jeunes, notre policier municipal et notre employé Benjamin. Comme chaque année, cette journée s'organise fin mars, après la fonte de la neige et avant que la végétation ne soit trop haute et que les vipères ne soient de sortie. Après la distribution des gants et sacs poubelles nous nous sommes répartis en quatre équipes, l'une partant du Collet de Sinard vers Monestier, l'autre au Nord du village sur les zones des Carlaïres et de l'Intermarché, la troisième se chargeant du quartier des écoles, et la quatrième du Sud du village jusqu'au Col du Fau.

Force est de constater que cette année, le centre du village est très bien entretenu, il y a nettement moins de déchets que les années précédentes. Nous pouvons tirer un grand coup de chapeau aux employés municipaux pour le travail accompli!

Malheureusement, aux abords du village, il reste certaines zones "noires" : route de Sinard (décharges sauvages), les Carlaïres, derrière Intermarché, les alentours des écoles, le parking de la gare, et le parking du Fau et les chemins environnants.



Après une matinée de travail dans la joie et la bonne humeur et avec la satisfaction de voir la propreté de notre village, nous nous sommes retrouvés sur la terrasse de la Mairie autour d'un casse-croûte bien reconstituant. Nous avons pu discuter de plusieurs pistes pouvant améliorer notre action, notamment associer davantage les enseignants pour mieux sensibiliser les jeunes, et d'autre part faire un courrier à AREA pour attirer de nouveau leur attention sur l'état désastreux du parking du Fau et sur la nécessité d'y installer des toilettes sèches.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre! Pour les plus jeunes, participer à cette journée constitue un acte éducatif et citoyen très efficace.

Dominique PARLOUAR



Dessin réalisé par Fanny C. du CMJ



Trièves

Vous êtes nombreux à nous interroger sur la date de réouverture des déchèteries du Trièves (Mens et Monestier de Clermont). Je tiens à vous assurer que les élus et agents de la communauté de communes travaillent activement pour une réouverture dans les meilleurs délais et dans des conditions de sécurité optimales.

Le diagnostic de sécurisation est achevé et un appel à la concurrence pour la réalisation des travaux, selon les préconisations du bureau d'étude, a été lancé le vendredi 30 mars.

Le cahier des charges impose une réalisation des travaux courant mai avec pour objectif une

### Communiqué déchèteries

réouverture des déchèteries pour le samedi 3 juin 2017. Nous reviendrons vers vous dès la date définitive de réouverture confirmée.

D'autre part, le site de dépôt des encombrants situé sur la plateforme de compostage de Celles sera définitivement fermé. En effet, ce lieu qui était destiné à offrir un service aux habitants du secteur de Celles ne répond à aucune norme de sécurité et sanitaire qui sont celles des déchèteries. La commission « Déchets » de la communauté de communes étudiera prochainement en lien avec les communes la

possibilité de réalisation d'une déchèterie sur ce secteur.

Je vous rappelle que, durant cette période, la déchèterie de Vif reste accessible à tous les Trièvois. D'autre part, les prestations de broyage des déchets verts à domicile ont repris début avril.

Je tiens à remercier vivement tous les Trièvois et Trièvoises de leur compréhension et du respect de l'environnement dont ils font preuve.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleures salutations.

Jérôme FAUCONNIER, Président de la communauté de communes du Trièves



## Retour sur les affiches du marché de Noël

Dans le cadre du projet « Objectif paix », toute l'école élémentaire de Monestier de Clermont a relevé un défi : confectionner des affiches coopératives pour le Marché de Noël du samedi 10 décembre 2016. Chaque classe a participé, du CP au CM2.

Malgré tous les petits inconvénients du travail de groupe (disputes, affrontement d'idées, petites catastrophes...), tout le monde a réussi à produire de très belles affiches.

Voici les réactions de quelques élèves :

« C'était bien parce que la maîtresse était d'accord pour faire des groupes, et on décidait tous ensemble. »

« On pouvait choisir comment faire les affiches, crayon de couleur, collage, ... tout ce qu'on voulait ! »

« Il y en a qui étaient un peu bizarres... »

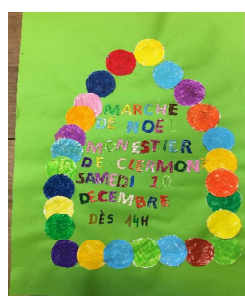
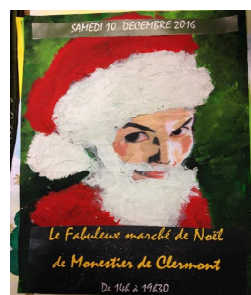
« Parfois on s'est disputé... mais après on y est arrivé ! »

« Ça a fait des liens avec nos amis, c'était bien de pas toujours rester assis tout seul devant notre bureau. »

« J'espère que le Noël prochain on refera pareil ! »

« J'étais contente que tout le monde les voit, j'étais fière en passant dans Monestier. »

« Avec mes parents, on a fait une chasse aux affiches dans le village, pour en retrouver le plus possible. J'ai retrouvé celle de mon groupe. »



C'est vrai, il a fallu prendre notre courage à 2 mains et quelques risques aussi, mais le résultat a dépassé nos espérances !

Normalement, une seule affiche devait être sélectionnée... mais elles étaient toutes tellement magnifiques, que l'ensemble a été accroché dans tout le village !

Coopérer, vous voyez, ce n'est pas si difficile !  
Finalement, nous, on y est arrivé !

Article rédigé par les CM1/CM2

## Triathlon du Trièves

Le **21 mai 2017**, le Triathlon AREA du Trièves, événement unique en Europe, permettra à tous de venir pratiquer un sport enchaîné sur l'autoroute : au programme, du Triathlon S au départ de Monestier-de-Clermont accessible pour tous ceux qui ont envie de découvrir le triathlon, du Triathlon M en contre-la-montre par équipe pour les sportifs qui veulent réaliser un chrono au départ de la piscine Flottibulle de Pont-de-Claix, du duathlon S autour du site départ-arrivée au Péage du Crozet à Vif pour tous ceux qui rêvent de courir et pédaler sur l'autoroute mais qui ne se sentent pas de se jeter à l'eau... et enfin pour venir passer une journée exceptionnelle en famille, un village gratuit d'initiation au triathlon pour les enfants mais aussi d'ateliers éducatifs sur des thèmes aussi importants que la nutrition, l'apprentissage des gestes qui sauvent avec les pompiers, la collecte des déchets, le handicap, la sécurité routière,... Enfin un aquathlon relais pour participer avec son enfant, une auto'rando pour emprunter l'autoroute sur 13km en vélo pour se rendre de Pont-de-Claix au péage du Crozet, où il sera possible de déjeuner.

Un point commun à toutes ces épreuves : cela se passera sur l'autoroute fermée pendant 24h pour l'occasion.



1000 participants sont attendus et tout le monde peut participer et avoir le plaisir de côtoyer ce jour-là quelques grands champions de la discipline tels que Kevin Rundstadler, Mathilde Gauthier, les russes, Denis et Ivan Vasiliev sur le Triathlon M, ou encore l'équipe de France de paratriathlon, avec en chef de file Yannick Boursault, Maxime Maurel, Elise sur le Triathlon S et surtout les grands qui ont marqué l'histoire du triathlon depuis ses débuts, tels Georges Bélaubre, Cyrille Neveu, François Chabaud, Yves Tabarant, Gilles Reboul, Anne Tabarant, Cyrille Mazure, Nicolas Becker,... ou encore de grands champions de sport, qui ont choisi ce site exceptionnel pour participer à leur premier triathlon tel Valentin Belaud, champion du Monde de pentathlon...

Cadeaux pour tous et peut-être la chance d'être le participant qui sera tiré au sort pour repartir avec un véhicule électrique !

Pour avoir plus d'information et pour s'inscrire, rendez-vous sur [www.triathlondutrieves.eu](http://www.triathlondutrieves.eu).

Si vous voulez plus d'information sur les triathlètes, cliquez sur <http://www.triathlondutrieves.eu/les-grands-noms-inscrits.php>



## POTERIE-MIEL CAMUS

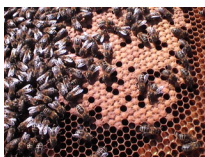
*Nous nous intéressons cette fois-ci à un des plus anciens commerces de Monestier de Clermont, la Poterie – Miel Camus, installée au 139 Grand Rue, à côté du Crédit-agricole.*

**Etienne Camus, apiculteur**, travaille de ce côté-ci du Vercors (Balcons Est) et en Trièves avec ses ruches. Depuis que les médias se sont emparés de la problématique de disparition des abeilles, il note un net regain d'intérêt dans son activité.

Il produit un succulent miel de montagne (fleurs sauvages) qui est en vente à la boutique.

Il commercialise également d'autres produits de la ruche : pollen, cire, propolis et même des essaims.

Etienne peut être joint pour toute question sur le miel et son activité en général.



**Installée depuis 1984, Gervaise fabrique et vend sur place ses poteries**, dans une logique simple : vivre et travailler ici.

Si son style a évolué au cours du temps, on retrouve la touche de l'artiste au fil des années. Les couleurs sont naturelles, les minéraux se combinent à la cuisson ; la technique utilisée est celle de la terre vernissée, c'est-à-dire que tout est peint, décoré avant la cuisson. Tout est façonné et décoré par elle.

La collection actuelle pourrait s'appeler '**coquelicots du Trièves**', dans laquelle on retrouve des touches de rouge lumineuses et légères.



Vous trouverez toutes sortes de poterie à la boutique :

poterie de table, bols, plats à gratin, pichets, mais aussi saladiers, soupières marmites et plats à tarte, pots de fleurs et de jardin, à poser ou à suspendre, vasques ; lavabos de salle de bain ou de cuisine ; carrelages de sol ou mural également pour cuisine ou salle de bain, luminaires, cadran solaire, épis de fâitage.



**travaux sur commande...**



**Gervaise propose également des stages** pour adultes et ados à raison de 1 par mois. Pas besoin d'être expert, elle prend les stagiaires là où ils en sont dans leur niveau et travaille avec eux.

Elle donne aussi des cours pour enfants les mercredis après midi en période scolaire sur des cycles de 6 séances

Enfin, elle intervient dans les écoles élémentaires et maternelles sur le thème étudié pendant l'année par les enfants, cette année : l'environnement.

Et ce n'est pas tout ! A la boutique, vous trouverez aussi d'autres produits locaux sélectionnés par Gervaise, notamment les enduits à la chaux de Marjolaine (en ce moment en exposition à la Fourmillère - en face du Monest), et encore des jus de fruits, des confitures, des coulis, des bonbons au miel et des savons végétaux au miel !

Enfin, petit plus de la boutique, vous trouverez un point info sur des activités et des producteurs locaux, ainsi que de superbes livres d'aquarelles locales.

N'hésitez pas à lui rendre visite pour découvrir toutes ces richesses !

La boutique est ouverte du jeudi au dimanche en périodes scolaires, du mardi au dimanche en périodes de vacances.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Gervaise par téléphone ou par mail : [gervaise.c@hotmail.fr](mailto:gervaise.c@hotmail.fr)

Site internet : [poterie.miel.free.fr](http://poterie.miel.free.fr)

Contact Etienne : 06 49 03 66 81

Contact Gervaise : 06 20 50 72 63

*Leur travail existe grâce à la confiance que vous leur accordez !*

## **Louis SAMUEL (1914-1967)**

Chacun connaît le parc Louis Samuel, très agréable espace public qui jouxte la mairie, au cœur du village.  
**Mais qui était Louis Samuel ? Revenons un siècle en arrière...**

En 1908, se marient à Monestier Joseph Samuel et Jeanne Gaymard. Agé de trente ans, le jeune époux, natif de Roissard, vient de terminer ses études de pharmacie et la jeune mariée est la fille d'un couple de cafetiers du village. Joseph s'installe comme pharmacien, son officine se situant à l'entrée nord de la place de l'Eglise. Le 15 novembre 1914, alors que la Grande Guerre fait rage, madame Samuel met au monde un fils qui est prénommé Louis.

Suivant les traces de son père, celui-ci suivra des études de pharmacie. Il les accomplit à Marseille d'où il sort bientôt major de sa promotion. Son père décède en 1935 et le jeune Louis, dès son diplôme en poche, prend sa succession à l'officine. Il sera, pendant plus de trente ans, le pharmacien du village. Il devient rapidement une figure de la région. Homme jovial à la silhouette replète et à la bonne humeur communicative, il fait l'unanimité auprès de ses concitoyens.

Très dynamique, il s'implique fortement dans la vie locale. Conseiller municipal puis adjoint successivement aux maires Marcel Cuynat et Bernard Deconinck, il se dépense sans compter, avec enthousiasme et compétence, dans son rôle d'édile. Notamment sur le gros dossier de la création du Syndicat des Eaux et sur celui de l'achat par la commune de la propriété construite en 1900 par Jules Vallier, en vue d'y installer la mairie. Ce sera chose faite en 1969.

Outre son activité professionnelle et municipale, celui que tout le monde appelle familièrement « Loulou »



est l'animateur emblématique des fameuses fêtes monétéronnes des années 50-60 : fête des Fleurs, gymkhanas, carnivals, rallyes...

Louis Samuel laisse un grand vide au village lorsqu'il décède brusquement le 1<sup>er</sup> septembre 1967, âgé seulement de 53 ans. Il aurait sans doute beaucoup œuvré encore pour la commune... C'est un jeune pharmacien, Jean Lobrot, qui lui succède.

Le 14 juillet 1969, est inauguré le jardin public attenant à la nouvelle mairie. Il lui est attribué tout naturellement le nom de « Parc Louis Samuel », en hommage à l'élu qui avait bien mérité la reconnaissance des Monétérons.

## **Info Granjou**

### **Mer 10 mai 2017 Café des habitants**

Venez échanger, partager, s'informer sur sa vie, sur le territoire, autour d'un café ou d'un thé... à partir de 9h00, au Granjou

### **Sam 13 mai 2017 /atelier cuisine enfant/parent**

En mai fais ce qu'il te plait 15h30/17h30

Un atelier cuisine pour donner la possibilité aux adultes et aux enfants de passer du temps ensemble d'une manière ludique et constructive. Pas de cuisine de chef mais les familles se découvrent des savoir-faire et le lien parent-enfant s'enrichit et se consolide. Un atelier animé par les équipes du Granjou et de Mixages pour parents et enfants.

## La vie monétérone dématérialisée

Vous souhaitez recevoir La Vie Monétérone en format numérique ?

**Si oui**, veuillez nous communiquer votre adresse mail en mairie et passer au secrétariat pour récupérer une vignette à coller sur votre boîte aux lettres. (format ci-joint)

**Si non**, nous continuerons à le distribuer dans votre boîte aux lettres.

Pour rappel, les bulletins de la Vie Monétérone sont toujours accessibles sur le site de la mairie.



**Bulletin municipal  
dématérialisé**



### Etat civil :

Le 19 décembre 2016 est né à la Tronche, **Kenzo, Joseph, André CHAMBLAY** de Franck Chamblay et de Kelly Boston, domiciliés à Monestier de Clermont.

Le 20 janvier 2017 est née à la Tronche, **Anthéa, Lucile KLER**, de Frédéric Kler et de Sylvie Weber, domiciliés à Monestier de Clermont

## A vos agendas !!!

### Election présidentielle :

**1<sup>er</sup> tour** dimanche 23/04/17  
Permanence de 8h à 19h

**2<sup>ème</sup> tour** dimanche 07/05/17  
Permanence de 8h à 19h

### Election législative :

**1<sup>er</sup> tour** dimanche 11/06/17

**2<sup>ème</sup> tour** dimanche 18/06/17



**Don du sang jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017** à partir de 16h30  
Nouveau gymnase rue du Serpaton à Monestier de Clermont

Fête de la musique à Monestier de Clermont samedi 24/06/17

Nous vous attendons à partir de 18h dans le parc Louis Samuel (ou à la salle polyvalente du nouveau gymnase en cas de pluie)  
3 groupes de musique de style différent vont se partager la scène tout au long de la soirée.

Le comité des fêtes proposera des boissons et petites restaurations.

*La Vie Monétérone  
Mairie*

**38650 Monestier de Clermont**

Directeur de la publication :  
**René Chalvin**

Directrice de rédaction :  
**Chrystel Riondet**

Comité de rédaction :  
**Marie-Claude Donnat  
Pierline Hunckler  
Dominique Parlouar  
Marc Delmas  
Laurent Viillard**

